

PAYS-BAS

La croissance du PIB devrait ralentir, en revenant de 2 ¾ pour cent environ en 2018 à un peu plus de 2 % en 2020, sous l'effet d'un ralentissement de la consommation privée et de l'investissement. La hausse des salaires et l'inflation augmenteront de façon constante en raison des tensions observées sur le marché du travail. L'ample excédent des paiements courants devrait continuer de croître.

Les dépenses budgétaires devraient être axées sur des mesures de nature à stimuler la croissance à long terme. Les réformes potentielles du système de retraite professionnel devraient essentiellement viser à en améliorer la transparence. Des réformes du marché du travail, comme l'extension de la couverture de sécurité sociale complémentaire pour les travailleurs indépendants, devraient être mises en œuvre pour améliorer son inclusivité, notamment les perspectives offertes aux personnes vulnérables.

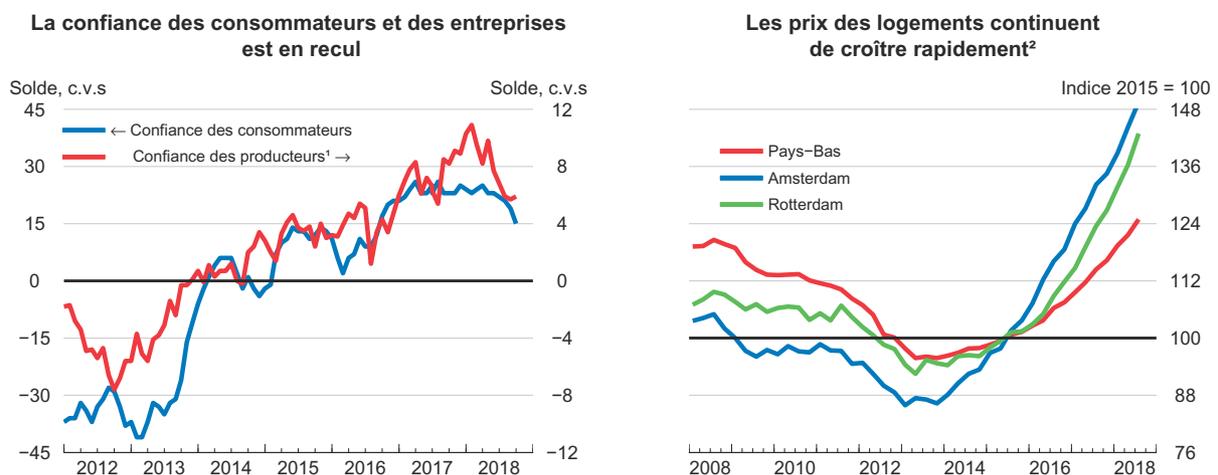
La croissance ralentit, mais demeure vigoureuse

La croissance économique s'est modérée quelque peu, mais demeure vigoureuse. La consommation privée est solide et l'investissement résidentiel reste très dynamique. Des conditions financières favorables ont soutenu la hausse de la consommation et de l'investissement des entreprises. La faiblesse du chômage et les pénuries grandissantes de main-d'œuvre tirent vers le haut le coût du travail et contribuent à la progression actuelle des recrutements sous contrat permanent, et donc au renversement de la tendance à l'augmentation du travail indépendant observée ces dernières années. Le taux d'inflation s'est redressé, mais il reste bas.

Les pouvoirs publics devraient s'attaquer aux facteurs de vulnérabilité financière et améliorer l'inclusivité

L'orientation expansionniste de la politique budgétaire actuelle demeure appropriée, compte tenu de l'accroissement de l'excédent budgétaire de base et de la trajectoire

Pays-Bas



1. Données pour le secteur manufacturier.

2. Indice des prix des logements individuels existants situés sur le territoire néerlandais et vendus à des personnes privées.

Source : Office statistique des Pays-Bas (CBS).

Pays-Bas : **Emploi, revenu et inflation**

| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|--|--------------------------------------|---|------|------|------|------|
| | Prix courants milliards de EUR | Pourcentage de variation, en volume (prix de 2015) | | | | |
| PIB aux prix du marché | 690.1 | 2.1 | 3.0 | 2.7 | 2.5 | 2.1 |
| Consommation privée | 310.8 | 1.1 | 1.9 | 2.7 | 1.8 | 1.6 |
| Consommation publique | 172.4 | 1.3 | 1.1 | 1.3 | 2.6 | 1.8 |
| Formation brute de capital fixe | 152.7 | -7.3 | 6.2 | 4.5 | 3.0 | 3.0 |
| Demande intérieure finale | 635.9 | -0.9 | 2.6 | 2.7 | 2.3 | 2.0 |
| Variation des stocks ¹ | 2.4 | 0.1 | -0.3 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Demande intérieure totale | 638.3 | -0.8 | 2.3 | 2.8 | 2.2 | 2.0 |
| Exportations de biens et services | 570.4 | 1.5 | 5.6 | 2.6 | 3.2 | 3.0 |
| Importations de biens et services | 518.6 | -2.1 | 5.2 | 2.8 | 3.1 | 3.0 |
| Exportations nettes ¹ | 51.8 | 2.8 | 0.9 | 0.2 | 0.5 | 0.3 |
| <i>Pour mémoire</i> | | | | | | |
| Déflateur du PIB | – | 0.5 | 1.2 | 2.2 | 2.3 | 2.3 |
| Indice des prix à la consommation harmonisé | – | 0.1 | 1.3 | 1.7 | 2.5 | 2.0 |
| IPCH sous-jacent ² | – | 0.6 | 0.8 | 1.0 | 1.6 | 2.0 |
| Taux de chômage (% de la population active) | – | 6.0 | 4.9 | 3.9 | 3.7 | 3.7 |
| Taux d'épargne nette des ménages ³ (% du revenu disponible) | – | 10.0 | 9.1 | 8.8 | 8.8 | 8.8 |
| Solde financier des administrations publiques (% du PIB) | – | 0.0 | 1.2 | 0.9 | 1.0 | 1.4 |
| Dette brute des administrations publiques (% du PIB) | – | 76.8 | 69.9 | 67.2 | 64.6 | 61.8 |
| Dette brute des administrations publiques, définition Maastricht (% du PIB) | – | 61.9 | 56.9 | 54.2 | 51.6 | 48.8 |
| Balance des opérations courantes (% du PIB) | – | 8.1 | 10.5 | 10.4 | 10.6 | 10.8 |

1. Contributions aux variations du PIB en volume, montant effectif pour la première colonne.

2. Indice des prix à la consommation harmonisé, hors énergie, alimentation, alcool et tabac.

3. Incluant l'épargne à l'assurance vie et aux régimes de retraite.

Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 104.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933878000>

favorable de la dette. Toutefois, la solidité de la situation budgétaire pourrait être davantage mise à profit pour tempérer le ralentissement anticipé de la croissance et stimuler la production potentielle. Cela aurait pour conséquence de réduire l'excédent des paiements courants, qui, mesuré en proportion du PIB, est le plus élevé de la zone OCDE. Il faut poursuivre l'ajustement de la structure de la fiscalité et des dépenses pour améliorer la croissance à long terme.

La faiblesse des taux d'intérêt continue de soutenir l'augmentation rapide des prix des logements. Le haut niveau d'endettement des ménages et la forte exposition des banques aux prêts hypothécaires limitent l'accès de ces dernières aux financements externes et contribuent à la vulnérabilité du système financier. L'accélération de la suppression progressive de la déductibilité des intérêts d'emprunts hypothécaires devrait s'accompagner d'une nouvelle réduction du ratio prêt sur valeur du bien applicable aux nouveaux crédits hypothécaires, afin de réduire ces facteurs de vulnérabilité.

Les incitations fiscales en faveur des travailleurs indépendants devraient être revues à la baisse, et une couverture minimum d'assurance maladie et invalidité devrait être introduite pour cette catégorie de travailleurs. L'aide à la recherche d'emploi devrait être ciblée sur les catégories vulnérables, et une coordination accrue de la mise en œuvre des

mesures d'activation améliorerait la mobilité de la main-d'œuvre entre les régions. Il faudrait allonger encore le congé de paternité rémunéré pour renforcer la participation des pères à la prise en charge des jeunes enfants et remédier aux disparités entre hommes et femmes en matière de travail à temps partiel.

La croissance devrait encore ralentir

La croissance devrait marquer le pas, sous l'effet de la dégradation de la confiance des consommateurs et des entreprises et de l'accentuation des incertitudes. L'investissement devrait connaître une baisse de régime, en raison de la montée de l'incertitude liée aux échanges et de l'impact de la détérioration de la confiance des entreprises. Le fléchissement de la progression de la consommation prévu est dû à la hausse de l'inflation, liée en partie à l'augmentation du taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en 2019, et à une légère perte de dynamisme du marché du travail, résultant de la dégradation des perspectives d'évolution de la demande intérieure. Une intensification des tensions commerciales mondiales et une sortie désordonnée du Royaume-Uni de l'Union européenne, à l'issue des négociations entre ce pays et l'UE, constituent d'importants risques à la baisse par rapport aux prévisions. Une surchauffe du marché du logement représente un risque pour la stabilité financière et économique.



Extrait de :
OECD Economic Outlook, Volume 2018 Issue 2

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2018-2-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « Pays-Bas », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2018 Issue 2*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2018-2-35-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.